## LA P'TITE GAZETTE

Journal d'information de la commune



Juillet-Août 2021



Inauguration de l'Espace France Services



Le 7 avril 2021, Didier MARTIN, préfet de Loire-Atlantique et de la région Pays de la Loire, était accueilli au sein de l'Espace France Services (EFS). L'inauguration fait suite à sa mise en œuvre opérationnelle dans le courant du dernier semestre 2020. En territoire rural, ces espaces ont toute leur importance : ils permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du auotidien et de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État. Les Espaces France Services comptent, au minimum, 9 partenaires nationaux (La Poste, Pôle emploi, CAF, Assurance maladie, Assurance retraite, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques). Leurs missions sont l'accueil, l'information, l'orientation du public et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives. Étaient présents à cette inauguration (en plus des élu·e·s et agents communaux concerné-e-s) : Bernard LEBEAU, vice-président du conseil départemental, Yves DANIEL député, Elisabeth DUBECQ-PRINCETEAU, directrice CAF 44 , Radhia ESSASI , coordinatrice du conseil Départemental de l'accès aux droits, Cyril FILLET, déléqué territorial La Poste en Loire-Atlantique, Aurélie BODET, directrice territoriale déléguée à Pôle Emploi, Elodie LE GOFF, cheffe de bureau DCPPAT.



Appel à VIP pour le groupe projet « prévention et tranquillité publique »

La vie est belle à Plessé! Quels leviers activer pour nous rendre le quotidien encore plus agréable ? Vous êtes sensible à la prévention, au bien vivre ensemble, au civisme ? Vous souhaitez contribuer à la réflexion collective en travaillant à la mise en place de bonnes pratiques et/ou d'outils et de moyens adaptés ? Que vous soyez plesséen depuis 2 semaines ou depuis toujours, venez participer : rejoignez le groupe de travail « prévention et tranquillité publique ». Pour vous inscrire, 3 possibilités :

- Choisissez le comité AGGR dans le formulaire sur la page des comités consultatifs sur le site (rubrique « Votre Municipalité »)
- Envoyez un mail à contact@mairie-plesse.fr
- Appelez au 02 40 79 60 14

Michaëlle et Murielle pour le comité « Administration Générale et Gestion des Ressources »

### Nouvelles recrues en mairie

### TROIS SAISONNIERS À BUHEL

Trois nouveaux agents ont été recrutés pour la saison à l'étang : Alexandre & Nathan, les surveillants de baignade, & Patrick, en charge de la propreté du site. Cette équipe estivale fera en sorte que vos sorties à Buhel se passent pour le mieux : merci de leur réserver un accueil chaleureux & de respecter le règlement aux abords du site.

Pour rappel, voici les horaires de la baignade surveillée :

- Lundi / Mardi / Jeudi : 13h-18h30

- Mercredi / Vendredi : 10h30-12h & 13h-18h30 - Samedi / Dimanche : 10h30-12h & 13h-19h30

### UN NOUVEAU VISAGE À L'ACCUEIL

La municipalité tient à remercier chaleureusement Sarah Bobet-Lefort qui nous quitte pour de nouvelles aventures, après avoir tenu le rôle d'agent d'accueil en mairie pendant près de 10 mois. C'est Audrey Rivière, une plesséenne, qui prend sa suite ; elle accueillera et renseignera les habitant·e·s en mairie ou au téléphone, en équipe avec Bernadette Briand et Sylvie Bréhier.





### Conseil Municipal du 06/05/21

### FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

### Règlement intérieur du conseil municipal :

Validation du nouveau règlement intérieur du conseil municipal suite à la modification de l'article 29 « Bulletin d'information générale » : L'espace d'expression réservé dans le bulletin municipal à chaque groupe politique est fixé à :

- 1 page maximum dans la Gazette
- ¼ page maximum dans la P'tite Gazette
   Les expressions des groupes seront également reprises dans une rubrique dédiée sur le site internet.

Fonctionnement de la commune - autorisation d'ester en justice : Madame la Maire est autorisée à ester en justice au nom de la commune dans deux contentieux, l'un lié à une autorisation d'urbanisme et l'autre à l'exercice du droit de préemption urbain et à désigner les avocats chargés de représenter les intérêts de la commune dans ces affaires.

#### FINANCES COMMUNALES

### Subventions d'exploitations de la SPL La Roche :

Validation du nouveau solde des subventions d'exploitations de 35 612,17 € tenant compte de la baisse des recettes familles causée par le confinement mais également des nouvelles dépenses spécifiquement liées aux protocoles sanitaires.

Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées : Le conseil municipal prend connaissance des montants pour les primaires et maternelles qui figureront dans la convention passée chaque année en application du contrat à savoir :

Primaires = 226,42 €
Maternelles = 1 548.57 €

Les participations aux dépenses de fonctionnement sont attribuées sur les mêmes bases aux élèves des classes d'adaptation dans les établissements publics ou privés extérieurs à la commune.

Candidature Appel à Manifestation d'Intérêt « Cœur de houra – Cœur de ville » : le Cons

« Cœur de bourg – Cœur de ville » : Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à candidater pour l'appel à Manifestation d'intérêt « Cœur de Bourg/Cœur de Ville » lancé par le conseil départemental de Loire-Atlantique afin de soutenir les territoires pour des projets d'équipements, d'infrastructures et d'aménagement sur la période 2020-2026 pour les villes de moins de 15 000 habitants.

Adhésions (AIDE Emploi Services, ATRE) : Adhésion à AIDE Emploi Services de Redon et à l'ATRE (Association des Travailleurs à la Recherche d'un Emploi) de Blain afin de pouvoir faire appel à ces associations dès lors que les besoins des services de la commune le nécessiteront au niveau des espaces verts, de l'entretien, de la restauration scolaire...

Amendes de police - répartition du produit des amendes de police 2020 : Chaque année, le département redistribue les recettes liées aux amendes de police de l'année précédente et invite les collectivités à lui faire part des opérations d'investissement liées à la sécurité routière sur leur commune. Les opérations doivent concourir à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière. Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement de sécurisation routière prévu au lieu-dit Rozay dont le coût des travaux est estimé à 108 000 € HT.

#### GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Redevance d'occupation du domaine public pour le Wake Park : Approbation des modifications apportées à l'autorisation d'occupation du domaine public pour tenir compte des nouveaux horaires d'ouverture de l'activité et de la gestion des déchets par l'exploitant à compter de cet été et décision d'appliquer une remise de 1 688,40 € sur le montant de sa redevance pour l'année 2021.

Tarif des animations pêche : La commune de Plessé, labellisée Pavillon Bleu depuis 2019 pour sa plage à l'étang de Buhel, organise tout au long de l'année, et particulièrement pendant la saison estivale, des activités de sensibilisation à l'environnement sous différentes formes. Le conseil municipal valide l'organisation d'animations (8 et 29 juillet et 12 et 26 août) proposées par la Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique et fixe le tarif d'inscription à 5 € par personne. Le coût de ces activités est de 400 €.

### • CADRE DE VIE ET TRANSITION TERRITORIALE

Service de voirie intercommunal : location d'une balayeuse de voirie en contrat longue durée pour les communes membres : Validation de l'offre proposée par la société SAML LOCATION FAYAT pour un montant de 252 000 € HT sur une durée de 5 ans

Intercommunalité - transfert du PLUi : Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert du Plan local d'uranisme (PLU) à la communauté d'agglomération de Redon Agglomération comme

l'autorisent les dispositions de l'article 136 de la loi ALUR n°2014-366 du 24 mars 2014.

**Transfert de gestion de voirie:** Le conseil municipal accepte le transfert amiable de la voirie, des espaces verts et des équipements du lotissement de la Tahinière à la commune à titre gratuit, précise que tous les frais afférents à ce transfert (bornage, frais d'acte...) seront à la charge de l'ASL de la Tahinière.

#### ENVIRONNEMENT

Inventaire bocager communal : Le conseil municipal approuve la convention de partenariat pour la réalisation d'un inventaire bocager de la commune de Plessé par le Syndicat Chère Don Isac (SCDI) et accepte le versement du reste à charge estimé à 20 % conformément au plan de financement précisé dans la convention, soit un montant de 2 400 €.

Subvention à SOS Paysans en difficultés 44 :

L'association SOS Paysans en difficultés 44 est une association neutre, ouverte à toutes les agricultrices et tous les agriculteurs, créée en 1986 par des agriculteurs rencontrant eux-mêmes des difficultés. Sa mission est d'accompagner les paysans en difficultés et leurs familles en leur apportant une aide au niveau social, familial, juridique, technique et économique. Le conseil municipal décide d'allouer une contribution sous forme de subvention à hauteur de 0,1 € par habitant soit un montant de 537.70 € pour l'année 2021.

### ENFANCE ET JEUNESSE

Subvention Ecole des Parents : L'École des Parents et Éducateurs (EPE) de Loire-Atlantique organise des permanences de consultations de soutien à la parentalité sur la commune de Guémené-Penfao, à raison de 5 heures toutes les trois semaines. Au vu de l'accroissement et de l'évolution des demandes, l'association souhaite renforcer et faire évoluer ses actions. Afin de soutenir l'action de l'association en faveur des familles de Plessé et des autres communes du territoire, le conseil municipal décide de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 1 429 € pour l'année 2021.





### Bien vivre ensemble: Stop aux pièges à mâchoires

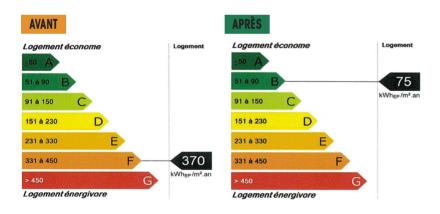
Fin avril, une famille a eu la mauvaise surprise de découvrir un chat coincé dans un piège à mâchoires près de son domicile, situé au Bas-Trémard. Si elle a heureusement réussi à libérer l'animal, la patte emprisonnée a été mutilée par ce mécanisme, à l'origine destiné à la capture et à l'élimination des renards. Nous tenons donc ici à rappeler que l'utilisation et la détention des pièges à mâchoires sont strictement interdites en France depuis le 1er janvier 1995. Le piégeage est étroitement encadré par la réglementation : il ne peut être effectué que par un piégeur agréé, sous autorisation des propriétaires du terrain et doit impérativement être déclaré en mairie. De plus, les pièges susceptibles de tuer ne peuvent être tendus à moins de 200m des habitations : au-delà d'estropier les animaux, ces pièges pourraient occasionner des blessures graves à des enfants. Rappelons également que les actes de barbarie envers les animaux sont répréhensibles : selon l'article 521-1 du code pénal, « le fait d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ».

### L'Épi'Service fait peau neuve

(Re)découvrez en images votre **Épi'Service du Dresny,** qui a ouvert à nouveau en mai, **après** 3 semaines de travaux :

- Doublage de tous les murs intérieurs avec de la laine de bois
- Isolation du plafond faite avec de la laine de verre
- Pose de climatisation réversible pour chauffer l'hiver et refroidir l'été
- Dans la réserve, il a été installé une **chambre froide** pour conserver les fruits et les légumes.

Il s'agit de la première réalisation du programme de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux. L'isolation permet de faire des économies d'énergie conséquentes sur le long terme et offre un confort thermique été comme hiver. Un DPE (Diagnostic de performance énergétique) a été réalisé avant travaux et après travaux. Il met en lumière le gain très conséquent en termes de performance énergétique puisque le bâtiment passe de F à B en matière de consommation énergétique et de D à A pour le GES (gaz à effet de serre). Le bâtiment Petit Jean (ancienne mairie) sera le prochain bâtiment à être rénové.





# Un numéro pour chaque habitation

La numérotation des villages va devenir indispensable pour les services d'urgence, la livraison de colis et la mise en place de la fibre pour juillet 2022. Chaque habitation aura dorénavant son propre numéro. Pour cela, 2 de nos agents communaux sillonnent activement la commune afin de préparer le travail en amont. D'ici plusieurs semaines, les administrés concernés recevront un courrier justifiant de leur nouvelle adresse. Enfin, nos agents des services techniques viendront installer votre plaque sur votre maison.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la mairie au 02 40 79 60 14.





### Comité Cadre de Vie et Transition Territoriale

### LE FUTUR PLU : IMPÉRATIFS DE DENSIFICATION, RESTRICTION DES ZONES **CONSTRUCTIBLES. QUELLE MARGE DE MANŒUVRE?**

D'un côté les réalités d'un territoire, de l'autre les stratégies nationales. En France, pour répondre aux effets délétères de l'étalement urbain (augmentation des déplacements domicile-travail, coûts des services publiques décentralisés, artificialisation des terres agricoles...) un consensus a été trouvé : la densification. Désormais, il faut grouper l'habitat, réduire les fonds de jardin, se recentrer sur les bourgs. Le modèle du pavillon avec jardin en périphérie a vécu, il n'est plus souhaité... par les pouvoirs publics. Car dans les faits (et la crise sanitaire amplifie largement le phénomène), on assiste à un véritable « exode urbain » : les citadins rêvent de campagne et les propriétaires d'un lopin de terre aimeraient bien profiter de cette pression foncière pour aganer quelques sous.

En conséguence, les frustrations sont nombreuses : des porteurs de projet qui ne parviennent pas à s'installer, des propriétaires fonciers dont les terrains perdent de la valeur, des habitant es qui craignent de voir leur bourg défiguré et leur qualité de vie entachée. Cette problématique est au cœur de nos discussions au sein du Comité, et petit-à-petit nous travaillons à équilibrer les contraintes « venues d'en haut », le souhait de préserver l'identité rurale de la commune, et la volonté d'accueillir dans les meilleures conditions les futur-es Plesséen-ne-s qui auront l'opportunité de venir vivre sur notre territoire.



-> LES CONTRAINTES LÉGALES EN MATIÈRE D'URBANISME :

À Plessé, Pôle Relais de Redon Agglomération, nous restons privilégiés en compargison à certaines communes voisines. Les orientations d'aménagement nous autorisent encore à construire un certain nombre de nouveaux logements, mais de manière contrainte :

- 330 logements sur 10 ans
- Densité moyenne de 17 logements par hectare
- Habitat non dispersé

Soit: 15 hectares constructibles sur les 10 prochaines années. exclusivement concentrés dans les bourgs de Plessé, du Coudray, du Dresny et de Saint-Clair.

### UN ÉCOQUARTIER AU PONT RIALLAND, OU COMMENT HABITER DANS LES BOURGS SANS ARTIFICIALISER NI DÉNATURER LE « BIEN VIVRE » ?

Si la majeure partie des terrains demain constructibles appartiennent à des particuliers qui auront toute la liberté de bâtir selon leurs souhaits, le comité Cadre de Vie et Transition Territoriale souhaite défendre une politique de l'habitat ambitieuse en lançant une expérimentation sur une partie des parcelles communales du Coudray : un écoquartier de type participatif au Pont Rialland, qui, en envisageant l'habitat réversible, répondra à l'objectif « zéro artificialisation ».

-> L'HABITAT RÉVERSIBLE, QUEL CADRE, QUEL INTÉRÊT?

> Un habitat réversible est une construction sur fondations légères, qui peut être démontée ou déplacée facilement. Le cadre légal est celui des « résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs » (à distinguer de l'habitat léger de loisir et des résidences mobiles des gens du voyage):



- Les habitats réversibles sont écologiques : ils ont un impact minime sur les sols et l'environnement (pas de béton, pas d'imperméabilisation) et peuvent facilement être éco-conçus et autonomes énergétiquement.
- Les habitats réversibles sont économiques : peu ou pas de terrassement, des surfaces modestes, des possibilités d'auto-construction totale ou partielle.
- Les habitats réversibles permettent de dissocier aisément la propriété du foncier et celle du bâti : ils offrent un autre rapport à l'habitat, à la terre, et une grande flexibilité.
- Les habitats réversibles répondent parfaitement aux critères modernes de confort, d'esthétique et de performance thermique.

Source: hameaux-legers.org

Afin de ne pas se lancer dans une politique de grands travaux tête baissée, nous procéderons pas à pas, en portant attention à la sobriété financière et foncière du projet. Dans un premier temps, nous lançons une étude de faisabilité pour proposer 8 lots, lesquels serviront de vitrine à critiquer ou admirer et décider ou non d'étendre l'écoquartier et/ou de reproduire l'expérience ailleurs sur la commune. Deux ateliers citovens ont eu lieu pour échanger à ce sujet le 24 mai et le 14 juin. Comme la municipalité n'a aucune expertise en la matière, nous faisons appel à l'association Hameaux Légers qui nous propose ses compétences comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour nous assurer un cadre clair, sécurisant et adapté aux besoins des habitant·es. On vous en dit plus très bientôt (si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à consulter le site web de l'association hameaux-legers.org).

Thierry, Robin

#### **ATELIERS CITOYENS**

Les rencontres du comité Cadre de Vie et Transition Territoriale permettent de travailler sur des projets à long terme, sur les orientations politiques, ainsi que sur les affaires courantes. Mais



lorsqu'il s'agit de projets traitant

d'enjeux localisés, problématiques de longue date, ou concernant plusieurs comités, nous engageons alors des Ateliers Citoyens.

Espaces de co-construction par excellence, ces ateliers partent du principe que les habitant-e-s sont les meilleurs experts de leur territoire au quotidien. Ces ateliers se déroulent généralement en quatre phases :

- 1 -> Premier atelier avec les habitant-e-s, au cours duquel les enjeux principaux sont travaillés un à un, par tous tes, en petits groupes. Au terme de cet atelier, une restitution est proposée permettant d'esquisser ce qui serait souhaitable.
- 2 -> Une phase de construction technique, juridique et financière du **projet**, mise en œuvre conjointement par les élus et les agents municipaux. Cette phase peut durer plusieurs mois compte tenu des différents professionnels à solliciter.
- 3 -> Un second atelier avec les habitant-e-s pour présenter un « Avant **Projet Réalisable » (APR).** Techniquement abouti et chiffré, mais soumis à la critique des plus concerné-e-s, cet APR permettra aux participant-e-s de retravailler le projet, de l'affiner et de s'assurer qu'il n'oublie aucun enjeu, aucun-e habitant-e.
- 4 -> Mise en œuvre du proiet définitif. Deux proiets de ce type sont actuellement en cours pour une réalisation courant de l'année : il s'agit de la transformation de Rozav et du réaménagement du auartier de la Prairie de la Haie. Nous conduisons le projet d'écoquartier au Pont Rialland un peu de la même manière, en co-construisant en Ateliers Citoyens, mais ce projet n'en est qu'à la phase d'émergence, avec un résultat de l'étude de faisabilité prévu vers septembre.

Notre méthodologie est là aussi **en construction**, nous affinerons notre manière d'agir à mesure de vos retours sur expérience. Quoi qu'il en soit, et ce même en ces temps où les contacts humains sont restreints, c'est très enthousiasmant de travailler non seulement « pour » mais aussi « avec ».

## Comité Vie Associative et Citoyenne, Sport et Culture

#### FORUM DES ASSOCIATIONS LE 4 SEPTEMBRE

Nous avons organisé une réunion de concertation le 26 mai dernier, en invitant les associations volontaires pour réfléchir ensemble à l'organisation du prochain forum. La formule en extérieur séduit bien, nous conservons celle-ci au pôle sportif communal (la salle multisports et polyvalente sera une solution de repli en cas de mauvais temps). Plusieurs animations sportives et culturelles seront au programme, ainsi que des structures gonflables! Nous maintiendrons la plage horaire de 9h à 12h, mais, pour prolonger cet événement et ce moment de convivialité, il vous sera possible de vous restaurer auprès d'un food truck et de la **buvette**, ou bien d'apporter votre pique-nique.

### **ESPACE DE LOISIRS ET RURY STADE AU COUDRAY**

En mars, nous avons rencontré les enseignants et les élèves du Coudray pour leur expliquer ce projet et leur distribuer un questionnaire à remplir par les enseignants, les enfants et les parents afin de recueillir leurs idées sur ces futurs aménagements. Ceux-ci sont attendus avec impatience. Voici une remarque parmi tant d'autres d'un écolier « j'ai peur que vous ne puissiez par réaliser le Rury Stade pour une raison de finance ». Nous l'avons rassuré!

Ces échanges ont été un beau moment de partage : à refaire quand nous aurons bien avancé sur l'ensemble de ce projet. Pour réfléchir aux différentes propositions d'aménagements, et répondre aux mieux aux attentes de chacun, nous devons encore travailler avec vous habitants du Coudray et aussi de tous les futurs usagers.





### VENEZ VISITER LES CHÂTEAUX DE PLESSÉ LES 18 ET 19 SEPTEMBRE!

La commune de Plessé a un patrimoine très riche et diversifié et cette année ce sont les châteaux qui seront mis en **lumière**. Les propriétaires, en partenariat avec l'association Mémoire d'un Pays et la municipalité, vous ouvriront les portes de leurs domaines les 18 et 19 septembre prochains, à l'occasion des journées du patrimoine. Cette édition spéciale « Châteaux de Plessé » vous permettra de découvrir et d'admirer les extérieurs de ces bâtisses et d'en apprendre plus sur leurs histoires, de manière libre ou commentée. Le samedi soir, nous aurons le plaisir de vous inviter à un moment convivial, festif et gratuit à l'esplanade de Carheil, avec notamment un concert et **un spectacle de feu**. Vous pourrez vous restaurer sur place ou apporter votre pique-nique. Nous vous communiquerons les détails ultérieurement sur nos différents supports (site, affiche, panneau lumineux, réseaux sociaux).

Clémence, Patrick, Christine

## Comité Enfance et Jeunesse

#### MISE EN PLACE D'UN CONSEIL POUR LES ADOLESCENTS

Le comité Enfance et Jeunesse de la mairie de Plessé se compose de 4 groupes de travail permanents ; le CMAdos est l'un d'entre eux et est entièrement consacré aux jeunes de 11 à 17 ans. Ce groupe de travail se compose de VIP (Volontaires Investis à Plessé) et d'élues. Sa mission 1 ère est de donner la parole aux adolescents afin que Plessé soit un lieu attractif et dynamique qui réponde à leurs besoins. Les rencontres de ce groupe de jeunes sont des moments et des lieux de réflexion collective, de partage d'idées, de discussions et d'actions pour concrétiser les projets discutés. Le but du comité est de les accompagner dans leurs souhaits : il s'engage à les soutenir, à piloter ensemble les idées et à leur donner les moyens d'aller au bout de leurs démarches. Pour cette année, le budget voté par la municipalité est de 5 000 €.

Notre première rencontre a eu lieu le samedi 5 juin 2021 et nous sommes ravies d'avoir accueilli Théo, Manon, Lilou, Marceau, Noam, Louis, Mia et Jay. L'objectif de cette réunion était de faire connaissance et de présenter les objectifs de ce groupe de travail. Après un temps d'échange et un tour de table, **7 projets sont ressortis**, avec un référent élu ou VIP pour chaque groupe :

- Proposer des **collectes** diverses pour financer leurs projets au sein du comité
- Aubettes démontables ou déplaçables pour attendre le bus
- Terrain de cross/VTT
- Projection de films et spectacles pour ados salle René Havard
- Transports/Navette pour se rendre à Redon
- Ramasser les déchets sur plusieurs sites de Plessé
- **Skate-park** près du futur City-stade du Dresny

Chaque groupe va travailler sur son projet, à son rythme, et le présentera au reste du groupe lors de la prochaine rencontre prévue en septembre. La date reste encore à définir. Le CMAdos a aussi souhaité changer de nom : voté à l'unanimité, le CMAdos devient le « CVA » : Conseil Volontaire des Ados !

Merci aux ados pour leur présence et leur coopération. Si certains souhaitent intégrer un ou des groupes de travail, n'hésitez pas ! Contact : valerie.hugron@mairie-plesse.fr

Valérie Hugron, pour le Comité Enfance et Jeunesse



### Comité Agriculture, Alimentation, Environnement et Biodiversité

### LES AMBITIONS DU GROUPE PROJET RESTAURATION



Le **groupe projet « Restauration »**, un des cinq groupes de travail du comité AAEB, travaille actuellement sur :

- Un projet de **reprise par la municipalité de la gestion de la restauration collective**, actuellement confiée au groupe Ansamble, dans le cadre d'un marché public.
- La **mise en place d'une régie agricole pour fournir la cuisine collective de Plessé**, pour cela nous sommes accompagnés par le GAB 44, qui réalisera notamment le plan alimentaire en fonction des ressources du territoire.
- Par la suite, nous souhaiterions **mettre en place une ferme communale** afin de devenir autonome sur la fourniture des légumes.

Anthony, Patrice, Rémi

### Programmation estivale à la Médiathèque

### ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS DE KAPLA, jusqu'au 6 novembre 2021 :

Afin de créer une exposition photo participative, la médiathèque de Plessé lance l'opération "Objectif KAPLA" (d'après une idée conjointe de Lilwenn, jeune Plesséenne de 6 ans et de Marie Calvez, artiste plesséenne). Les habitants, petits & grands, sont tous invités à participer, alors inondez-nous de chouettes images ! Pour cela, il suffit de créer une mise en scène sympa avec les célèbres petites planchettes de bois (et quelques invités si vous le désirez), de la prendre en photo et de l'envoyer aux bibliothécaires avant le 6 novembre via l'adresse mail suivante : mediatheque@mairie-plesse.fr

**EXPOSITION DE MOSAÏQUES, du 6 juillet au 28 août :** Le besoin de créativité d'Alain Roche, originaire de Cholet, se fait jour en 1994. Après un premier essai dans le collage, c'est l'idée de la mosaïque qui prend corps, avec comme postulat de défaire pour reconstruire. Autodidacte, il aime faire des découvertes pour s'inspirer et allie plusieurs techniques et matériaux (faïence, pâte de verre, peinture) pour créer ; c'est pourquoi il se définit comme peintre-mosaïste. Depuis 2013, il vit, crée et expose dans son ancien corps de ferme au 14, Bas-Trémard à Plessé, mais délocalisera une partie de ses œuvres à la médiathèque à l'occasion d'une exposition cet été.

**OPÉRATION SACS SURPRISES, du 6 juillet au 28 août :** C'est reparti comme chaque été, la médiathèque vous propose de vous laisser guider en choisissant l'un des 70 sacs « surprise » : les bibliothécaires les ont soigneusement remplis de livres, revues et DVD. Le but du jeu : n'ouvrir le sac qu'une fois arrivé à la maison pour découvrir la sélection surprise. Il y a en a pour tous les âges, y compris les enfants!

**EXPOSITION DE PEINTURES JACQUES HILLAIRET, du 31 août au 2 octobre :** Dépendant de l'académie artistique de Nort-sur-Erdre, Jacques Hillairet peint à l'huile ou à l'acrylique, sur toile ou sur bois, en s'inspirant de sujets variés : paysages, animaux, thèmes locaux et exotiques...











Les coups de cœur de Joseph - Bourg de Plessé

#### UN LIVRE : Le facteur humain de Vincent Berthelot

Pour une idée géniale, il s'est fait le messager d'amitiés toutes simples. C'est agréable à « parcourir ». C'est surtout plein d'humanisme et il s'agit de l'œuvre d'un Redonnais. Ce livre est disponible dans le réseau des médiathèques.



Le Facteur Humain



### **UN SPECTACLE:** « Lecon de français » de Pépito Matéo, vu au Canal

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de voir Pépito Matéo sur scène. Il est captivant, on se laisse embarquer par ses récits. Il sait nous emmener sur ses chemins imaginaires.

### **UN SPECTACLE:**

### « Battement de cœur pour duo de cordes » de Jean-Luc Annaix

C'est l'histoire d'un arincheux que ses cordes vocales ont quitté par lassitude. Le voilà aphone. Heureusement les fugitives reviennent mais n'en font qu'à leur tête, en inversant lettres et



syllabes, ce qui donne des quiproquos remarquables.

Si vous souhaitez vous aussi être interviewé-e pour nous parler de vos dernières découvertes (livre, film, série, musique, artiste, lieu, citation, ieu, musée), contactez-nous : clemence.menager@mairie-plesse.fr

### Les coups de cœur de Gaëlle - Plessé

### UN LIVRE : « Là où chantent les écrevisses », de Delia Owens

Ce roman nous transporte dans les marais en Caroline du Nord. L'auteur, par son écriture très visuelle, nous plonge dans des paysages verdoyants. C'est l'histoire de Kya, petite fille qui vit dans ces marais et dont les membres de sa famille l'abandonnent à son propre sort. Elle y fera des rencontres



déterminantes qui l'aideront à grandir et à s'épanouir dans ce milieu plutôt hostile. Roman mélangeant 3 genres : description, récit, suspense avec des rebondissements et une fin inattendue. L'intrique est si prenante qu'il en est difficile d'interrompre la lecture. Livre disponible dans le réseau des médiathèques.

### UNE BD : « À la vie » de l'homme étoilé

Cette bande-dessinée décrit la fin de vie avec douceur, humanité et humour. L'auteur, infirmier en soins intensifs, nous dépeint un monde dans les services palliatifs qui ne tourne pas qu'autour de la mort. Qu'il y a des moments de légèreté comme le fait de chanter des tubes de Queen avec les patients. Cette BD montre aussi un personnel médical attentif à apporter de la douceur dans les derniers moments

de vie des patients. BD disponible dans le réseau des médiathèques.

### UN FILM: « Patient » de Grand Corps Malade (Fabien Marsaud)

Dans ce film, il nous raconte comment s'est passée sa rééducation. Le ressenti des patients lors de leur rééducation est très présente.

comme l'impuissance devant l'obstacle, l'acceptation de l'aide d'une tierce personne dans les moindres gestes du quotidien, ou encore la dure réalité de son handicap et apprendre à vivre avec. Ce film met également en lumière la solidarité et l'amitié qui peuvent naître entre les patients au sein du centre de rééducation et de réadaptation. Film non larmoyant avec des moments plein d'humour. DVD disponible dans le réseau des médiathèques.



# Mettez à jour votre mini-guide



### ADMINISTRATION, COMMUNICATION

YO T'AIDE

Conseil, optimisation en informatique & électrodomestique 06 87 33 88 05 yotaide44@gmail.com

### **ENTRETIEN MAISON & JARDIN**

**JESSICA JUMELAIS** Entretien domicile 06 51 61 40 99

### **SOUTIEN & APPRENTISSAGE**

**DES SIGNES ET DES SONS** Béatrice Poulain animatrice d'ateliers bébés signeurs 06 25 79 81 42 dessignesetdessons@mailo.com @dessignesetdessons

### **ART & ARTISANAT**

ANNAÏG MAROQUINERIE

3 Ter Place du Lion D'Or annaigmaroquinerie@gmail.com www.annaigmaroquinerie.fr

### **HÉBERGEMENTS**

**BRETAGNE PÉNICHE** 

Séjour en péniche entre Nantes & la Bretagne 06 62 90 79 37 bretagnepeniche@yahoo.com bretagnepeniche.wordpress.com

### **SOUTIEN & APPRENTISSAGE**

**DOMATHIQUES** 

Cours de mathématiques et coaching informatique à domicile 06 99 57 32 53 www.domathiques.com

### **ART & ARTISANAT**

**AURELIE WYNANT** 

Autrice, illustratrice, webdesigner aurelie.wynant@gmail.com www.drawingrage.free.fr www.facebook.com/Aurelieillustrations

### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

**FANNY JUMET7** Soins infirmiers à domicile et au cabinet 2, route de Savenav 06 29 34 30 06

### **SOUTIEN & APPRENTISSAGE**

RICHARD COUËDEL

Soutien scolaire à domicile 07 81 48 54 96 richardcouedel@gmail.com

### Un défi et des nouveautés à Buhel pour réduire les déchets

Voici l'une des 8 nouvelles bornes de tri, installées ce mois-ci à Buhel. Elles viennent en remplacement des anciennes poubelles en plastique qui étaient précédemment installées autour de l'étang. Plus solides et intuitives, composées à 100 % de matériaux recyclés et recyclables, chacune d'entre elles regroupe 3 bacs (emballages, verre et ordures ménagères) et des panneaux rappelant les consignes de tri. Vous pourrez les retrouver disséminées sur la partie la plus touristique de l'étang. Une zone d'expérimentation « Zéro poubelle » a été créée sur le côté le moins fréquenté. Elle est matérialisée par des panneaux invitant les visiteurs à conserver leurs déchets pour les déposer dans les nouvelles bornes de tri. Cette idée est inspirée d'une expérience similaire menée à Rennes en 2018 pour rendre les usagers acteurs de la propreté, et qui a porté ses fruits. Cependant, ce système n'empêchera pas forcément toutes les incivilités : Il est et reste de la responsabilité de chacun d'être plus respectueux de l'environnement. La Municipalité a aussi lancé le "Défi de l'été à Buhel" ;

l'objectif est d'inviter les habitant-e-s et les touristes à réduire drastiquement leurs déchets en leur proposant des astuces et alternatives, qui permettraient également de diminuer les coûts du ramassage des ordures à Buhel. Les élu-e-s s'engagent à réinvestir la somme économisée dans des équipements autour de l'étana, choisis et votés par les Plesséen-ne-s. Alors, cap ou pas cap?





### Le mot de la Minorité

### CONCERTATION ET CHOIX À VENIR... ET À TENIR

Depuis une année, les réunions municipales s'enchaînent. Il est désormais temps de faire des choix, en tenant compte des avis de chacun et des possibilités financières de la commune.

Plusieurs dossiers importants, défendus lors de notre campagne électorale municipale, sont actuellement « sur le feu ». On peut citer le projet Maison de Santé, le futur Habitat Séniors, la rénovation du Domaine de la Roche, les nouveaux circuits voies douces, l'implantation d'un terrain de foot synthétique ainsi que la fin de la révision du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces projets sont importants mais le quotidien des Plesséennes et Plesséens l'est tout autant. Il nous parait, par exemple, important d'éviter tout conflit de voisinage inutile. Nous avons récemment rappelé notre attachement à l'application stricte des règlementations et textes légaux, dès la connaissance d'une infraction. Aussi, notre groupe se réjouit d'une solution envisagée en un lieu-dit de la commune après une violation manifeste des règles d'urbanisme.

Vous pouvez compter sur nous. Nous allons poursuivre notre investissement pour une réelle avancée des projets attendus par les Plesséens.

La période estivale arrive à grands pas, que chacun en profite pour faire le plein d'énergie

Très belles et bonnes vacances à tous

Et nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations,

Les Élus du groupe « Plessé, toujours Solidaire et Dynamique »